

LES ENCOMBRANTS, LES PILES, LES ACIDES, LES GRAVATS, LA FERRAILLE, LES SOLVANTS, LES HUILES MOTEURS,...

C'est pour la déchèterie

Que dois-je faire de mes encombrants ? (Canapé, armoire, literie, meubles...)



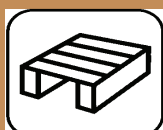
Je me rends à la déchèterie la plus proche de chez moi et demande conseil au gardien pour jeter mon déchet dans la benne appropriée.



Textile



Verre



Bois



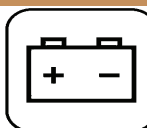
Gravats



Déchets verts



Ampoules/Néons



Batteries



Huiles de vidange



Papiers/Cartons



Métaux



Piles



DASRI



Bouteilles plastiques



Médicaments



Cartouches d'encre



Huiles alimentaires



Déchets ménagers
spéciaux

Où est située la déchèterie la plus proche de mon domicile ?

La Réole

- 05 56 71 27 17
- Ouvert de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h00
- Fermé dimanche et lundi

Pineuilh

- 05 57 46 20 65
- Ouvert de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h00
- Fermé dimanche et mardi

Sauveterre

- 05 56 61 40 53
- Ouvert de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
- Fermé dimanche et lundi

Gensac

- 06 80 34 55 61
- Ouvert de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
- Fermé dimanche et mardi

Rimons

- 05 56 61 85 07
- Ouvert de 9h00 à 12h00
et de 14h00 à 18h00
- Fermé dimanche et lundi

St Magne de Castillon

- 05 57 40 44 26
- Ouvert de 9h à 12h30
et de 13h30 à 18h00
- Fermé dimanche et lundi

Quels sont les conditions d'accès à ces déchèteries ?

Les particuliers tout comme les professionnels peuvent se rendre en déchèteries. Pour une inscription, vous serez priés de présenter la carte grise de votre véhicule et un justificatif de domicile.

LE SAVIEZ-VOUS ?

Lorsque vous achetez un nouvel appareil électrique ou électronique chez votre commerçant, vous payez une ECO-TAXE visant à financer le recyclage de votre ancien appareil. Alors n'hésitez plus et pensez à ramener votre vieil équipement au moment d'acquérir le neuf, votre magasin est obligé de vous le reprendre gratuitement.

